



**CPMR  
CRPM**

**CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE  
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE**

6, rue Saint-Martin, 35700 RENNES - FR  
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19  
email : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) – web : [www.cpmr.org](http://www.cpmr.org)

MAI 2016

**Note technique du Secrétariat Général de la CRPM**

## **CAMPAGNE POUR L'ACCESSIBILITE : ETAT DES LIEUX, PROCHAINES ETAPES**

Cette note présente un état d'avancement des travaux de la CRPM sur le thème des transports, dans le cadre de la campagne pour l'accessibilité lancée lors de l'Assemblée Générale de septembre 2014. Elle propose également des pistes de réflexion et d'action pour les semestres à venir, qui seront débattues et développées lors de l'Assemblée Générale de novembre 2016 aux Açores.

### **1 - Connecting Europe Facility : les Régions mobilisées sur la révision des plans d'action des 9 corridors prioritaires**

La CRPM a obtenu de la Commission européenne (DG Move) que les Régions soient parties prenantes des forums des corridors, qui se réunissent sur un rythme de deux ou trois réunions annuelles. La réunion du Bureau Politique à Haarlem (19 février 2016) a permis aux commissions géographiques de présenter leur activité en relation avec ces forums (*Voir [le compte-rendu de la réunion du Bureau Politique à Haarlem](#)*). A cette occasion, les Régions et les Commissions géographiques ont été invitées à développer des liens privilégiés avec les coordinateurs des corridors et leurs conseillers (de la DG Move) afin d'influencer les plans d'action. Les commissions géographiques ont également été invitées à revendiquer une meilleure intégration dans les fora des Régions situées aux extrémités et dans les prolongements des corridors.

Des versions actualisées des plans d'action des neuf corridors seront proposées par la Commission lors des TEN-T Days, du 20 au 22 juin à Rotterdam. Elles feront ensuite l'objet de consultations, notamment à l'occasion des 8èmes réunions des forums, prévues du 26 au 30 septembre.

La CRPM a reçu de la DG Move un [document de travail](#) réunissant des contributions des 9 coordinateurs des corridors sur cinq thèmes transversaux (« issues papers of European coordinators »)

1. *Enabling multi-modality and efficient freight logistics* – permettre la multimodalité et une logistique efficace pour le fret
2. *Boosting intelligent transport systems* – “booster” les systèmes de transport intelligents
3. *Boosting new technologies and innovation* – “booster” les nouvelles technologies et l'innovation
4. *Efficiently integrating urban nodes* - intégrer efficacement les noeuds urbains
5. *Extending cooperation with third countries* - étendre la coopération avec les Pays tiers

Ces « drafts » ont été adressés par la CRPM aux membres de son groupe de travail transports. Ils seront publiés sous forme définitive lors des TEN-T Days de Rotterdam. Les Régions et les Commissions géographiques sont invitées à en prendre connaissance, car ils constituent les éléments de la « pensée » de la Commission européenne sur la mise en œuvre des corridors. A ce titre, ils guideront l'action des coordinateurs pour faire évoluer les plans d'action des corridors. Ils sont également à prendre en compte dans la perspective de la révision du RTE-T. Même si - aux

**Note technique du Secrétariat Général de la CRPM**

**- Campagne pour l'Accessibilité : état des lieux, prochaines étapes –  
Référence CRPMNTP160014 A1 – Mai 2016– – p. 1**

termes des lignes directrices de 2013 – cette révision n'est pas prévue avant 2023, il paraît peu envisageable qu'un statu quo intégral soit maintenu jusque-là. Lors de l'AG des Açores, la position politique de la CRPM sur les transports qui sera mise en discussion fera référence à ces issues papers. **D'ores et déjà, il peut être relevé que les questions de l'accessibilité ou de la connexion des corridors avec les systèmes de transport maritime (Autoroutes de la Mer notamment) ne font pas l'objet de document (« issue paper ») spécifique.**

## **2 - Connecting Europe Facility : évaluation « territoriale » des résultats des premiers appels à projets**

Les résultats des premiers appels à projets du CEF, lancés en 2014, sont connus. Les Régions de la CRPM ont participé à des titres et degrés divers à des candidatures. Les premières évaluations conduites par les Commissions géographiques sur les taux des succès obtenus pour leurs membres confirment que le critère d'accessibilité n'a pas été retenu dans les processus d'évaluation et de sélection de la DG Move et de son agence dédiée.

Pour autant, une analyse plus précise doit être conduite afin d'être en mesure de délivrer des « messages » incontestables dans ce domaine.

Le Secrétariat général de la CRPM va adresser prochainement un questionnaire simple aux commissions géographiques, afin de disposer de données homogènes qui pourront étayer la position politique « transports » de l'AG 2016.

Si les résultats de l'appel à projets 2015 dédié aux Autoroutes de la Mer sont disponibles en temps utile, ils nourriront également cette analyse de la CRPM.

## **3 – Autoroutes de la Mer (AdM) : quel plan détaillé de mise en œuvre « Detailed Implementation Plan » (DPI) ?**

Le 22 juin à Rotterdam, le coordinateur européen, Brian Simpson, présentera son projet de plan détaillé de mise en œuvre des AdM. Intégré - à la demande du Parlement européen - aux lignes directrices du RTE-T (article 21), le DPI doit préciser la mise en œuvre de cet instrument, parfois considéré comme encore insuffisamment « cadré ».

Brian Simpson aura auparavant fait une présentation préliminaire de ce DPI devant la commission transports du Parlement Européen, le 15 juin.

Ce DPI aura été nourri des contributions des stakeholders lors de trois séminaires d'échange. La CRPM a présenté ses priorités – basées sur la [note technique « transports maritimes »](#) présentée au BP de Haarlem en février 2016 - à l'occasion du séminaire AdM du 17 mai. Son groupe de travail « transports » s'est ensuite réuni le 19 mai, et a donné lieu à un débat entre les Régions et Brian Simpson sur la « dimension territoriale » des AdM. A cette occasion, Brian Simpson a indiqué que le DPI intégrerait les préoccupations des régions périphériques. Toutefois, les premières informations « dévoilées » sur ce DPI invitent à la vigilance. Le principal objectif de ce DPI consisterait en effet à produire des indicateurs de performance (Key Performance Indicators – KPI) utilisés pour sélectionner les projets candidats à un cofinancement par le CEF. Et ces indicateurs seraient groupés en trois rubriques : environnement, logistique, et « dimension humaine ». A l'occasion du séminaire du 17 mai, la CRPM a proposé d'y ajouter – ou d'y intégrer - des indicateurs d'accessibilité et de qualité de l'interconnexion terre/mer.

Suite à sa publication le 22 juin 2016, le projet de DPI fera l'objet d'une année de consultation, avant sa validation formelle par l'UE en juin 2017. La CRPM sera active dans cette phase de consultation. L'AG des Açores sera là encore un moment-clé dans ce calendrier.

#### **4 – Parlement européen et campagne pour l’accessibilité**

Ainsi que le prévoit le plan de travail de la CRPM, le Parlement européen fait l’objet depuis la fin 2015 d’initiatives de sensibilisation de la part de la CRPM sur les questions d’accessibilité. Il s’agit d’encourager le Parlement à soutenir les démarches de la CRPM auprès de la Commission européenne pour que la mise en œuvre du CEF et du RTE-T intègrent bien la dimension territoriale, conformément aux bases juridiques.

Quatre types d’action sont engagés :

- Proposition de déclaration écrite du PE sur « *la nécessité de mettre le RTE-T au service de l’accessibilité des territoires* ». L’objectif est ambitieux ... mais accessible : il s’agit de réunir 376 signatures de Députés (la moitié du Parlement) pour que la déclaration soit adoptée au nom du Parlement et envoyée au Conseil et à la Commission. Toute information sur cette démarche est disponible auprès du secrétariat général. Les contacts des Régions et des commissions géographiques avec « leurs » Députés seront très utiles pour réussir cet exercice.
- Solliciter du Parlement (Commission transports et tourisme) la réalisation d’une évaluation sur les résultats territoriaux et thématiques (quelle part pour le maritime ?) des premiers appels à projets du CEF. Comme indiqué plus haut, la CRPM abordera le sujet au moyen d’une investigation interne. Une étude du PE apporterait à l’évidence une dimension et une notoriété supplémentaire. Si ces démarches aboutissent, les résultats n’en seront pas disponibles pour l’AG des Açores, mais seront valorisés dans les étapes suivantes
- Contribuer au rapport d’initiative du Député Keith Taylor (Isle of Wight, Région Sud-Est, UK, Green) sur le transport maritime pour les passagers. La CRPM a pris part à une audition des stakeholders le 26 mai, et présenté ses priorités en matière de transport maritime
- Tenir une réunion de l’intergroupe Searica en janvier 2017 à Strasbourg sur le transport maritime : AdM et autres formes d’encouragement européen au transport maritime

#### **5 - Complément d’information**

En complément de l’audition de Brian Simpson sur les AdM, la réunion du groupe de travail transports de la CRPM le 19 mai a donné lieu à des présentations et des échanges avec la Commission européenne et l’organisation européenne des armateurs (ECSA) sur les autres composantes de la politique européenne des transports maritimes - avant 2017 que la Commission veut élever au rang d’« année du transport maritime ».

Cette note ne reprend pas les activités et initiatives des commissions géographiques dans le domaine des transports. Il convient toutefois de rappeler que la Commission des îles de la CRPM organisera avec le gouvernement régional un séminaire spécifique sur les îles et la politique européenne des transports dans les Baléares en novembre 2016 (date à confirmer).